

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA
DEMANDE SUR LA FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER
AU 31 DÉCEMBRE 2015, LA FIXATION DU TAUX DE RENDEMENT SUR L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE
POUR L'ANNÉE TÉMOIN 2018, L'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET LA
DEMANDE DE MODIFICATION DES TARIFS, À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2017**

**PHASE 1 - FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES
POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015**

Bénéfice net réglementé

1. Référence : Pièce B-0009, document 1.1, p. 1.

Préambule :

Gazifère présente une analyse comparative entre les résultats réglementés de la fermeture 2015 et de la fermeture 2014.

Demande :

1.1 Veuillez expliquer les écarts suivants :

- Ventes de gaz : hausse de 2 627 000 \$ (4,5 %);
- Coût du gaz : hausse de 2 516 000 \$ (8,0 %);
- Amortissement des immobilisations : hausse de 175 000 \$ (3,3 %).

2. Références : (i) Pièce B-0009, document 1.1, p. 1;
(ii) Dossier R-3924-2015 Phase 3, décision D-2016-014, p. 20, tableau 2.

Préambule :

La Régie présente une analyse comparative entre les résultats réglementés de la fermeture 2015 et de l'année de base 2015.

Bénéfice net réglementé

<i>En milliers de \$</i>	Fermeture 2015 (référence (i))	Année de base 2015 (référence (ii))	Écarts	
REVENUS				
Ventes de gaz	61 159	61 814	(655)	-1,1%
Coût du gaz	34 148	34 700	(552)	-1,6%
Bénéfice brut sur ventes de gaz	27 011	27 114	(103)	-0,4%
Supplément de recouvrement	312	292	20	6,8%
Total des revenus	27 323	27 406	(83)	-0,3%
			-	
CHARGES				
Charges d'exploitation	14 229	14 484	(255)	-1,8%
Amortissement des immobilisations	5 451	5 428	23	0,4%
Taxes municipales et autres	717	712	5	0,7%
Total des charges	20 397	20 624	(227)	-1,1%
			-	
BÉNÉFICE NET AVANT IMPÔT	6 927	6 782	145	2,1%
Impôt	1 666	1 468	198	13,5%
BÉNÉFICE NET	5 260	5 315	(55)	-1,0%
Excédent de rendement remis à la clientèle	29	72	(43)	-59,7%
BÉNÉFICE NET RÉGLEMENTÉ	5 289	5 387	(98)	-1,8%

Demande :

2.1 Veuillez expliquer les écarts suivants entre la fermeture 2015 et l'année de base 2015 :

- Ventes de gaz -655 000 \$;
- Coût du gaz -552 000 \$;
- Bénéfice brut sur les ventes de gaz -103 000 \$;
- Charges d'exploitation -255 000 \$;
- Impôt 198 000 \$.

- 3. Références :** (i) Pièce B-0010, document 1.2, p. 1;
 (ii) Pièce B-0009, document 1.1, p. 1.

Préambule :

- (i) Gazifère présente une analyse comparative des volumes des ventes :

Volumes de vente (en 1 000 m ³)	Fermeture 2015 vs Cause 2015		Fermeture 2015 vs Fermeture 2014	
	Résidentiel	3 284	5,1 %	-1 678
Commercial	4 297	7,2 %	-1 234	-1,9 %
Industriel-service continu	3 566	17,0 %	-170	-0,7 %
Industriel-service interruptible	-1 420	-6,2 %	-526	-2,4 %
Sous-total	9 727	5,8 %	-3 608	-2,0 %
Stabilisation de la température	-8 616		2 857	
Total normalisé	1 111	0,7 %	-752	-0,4 %

Gazifère présente également une analyse comparative du nombre moyen de clients :

Moyenne de clients	Fermeture 2015 vs Cause 2015		Fermeture 2015 vs Fermeture 2014	
	Résidentiel	105	0,3 %	763
Commercial	-6	-0,2 %	53	1,7 %
Industriel	1	6,4 %	1	6,4 %
Total	99	0,2%	816	2,0 %

- (ii) Gazifère présente à l'état des résultats, une hausse des revenus des ventes de gaz de 2 627 000\$ (4,5 %) en 2015 par rapport à 2014.

Demandes :

3.1 Veuillez expliquer les écarts, pour chacune des catégories de la clientèle :

- Entre la fermeture 2015 et la cause 2015;
- Entre la fermeture 2015 et la fermeture 2014.

3.2 Veuillez comparer et expliquer, pour chacune des catégories de client, la variation de la moyenne des clients par rapport à celle des volumes de ventes :

- Entre la fermeture 2015 et la cause 2015;
- Entre la fermeture 2015 et la fermeture 2014.

3.3 Veuillez expliquer la hausse des revenus des ventes de gaz de 2 627 000 \$ (4,5 %) (référence (ii)) par rapport à la baisse des volumes de ventes de 752 en 1 000 m³ (-0,4 %) (référence (i)), entre la fermeture 2015 et la fermeture 2014. Ventiler par catégorie de la clientèle.

4. **Référence :** Pièce B-0011, document 1.3, p. 1 et 2.

Préambule :

Gazifère présente une analyse comparative des salaires et autres charges, soit une hausse de 611 800 \$ (5,1 %) en 2015 par rapport à 2014, expliquée notamment par :

Note (6) : Opération et entretien (332 600 \$ ou 15,3 %)

Note (9) : Service à la clientèle, gestion des travaux et répartition (162 000 \$ ou 4,0 %).

Gazifère explique ces écarts comme suit :

« (6) L'augmentation de 334 800 \$ des charges des opérations entre 2014 et 2015 se compose des éléments suivants. Un montant de 109 200 \$ représente les coûts pour la relocalisation d'un employé, le tout selon les modalités usuelles de relocalisation d'un employé en respectant les normes d'Enbridge. Des frais annuels de gestion de 24 000 \$ se sont ajoutés annuellement, découlant des nouvelles modalités contractuelles avec cet entrepreneur. L'augmentation de la sécurité a eu des effets haussiers de l'ordre de 9 000 \$ pour de nouvelles procédures réduisant les risques d'électrocution durant certains travaux. D'autres charges additionnelles reliées à la sécurité comparativement à 2014 se sont ajoutés, soit 72 400 \$ pour les localisations (hausse de coûts et augmentation du nombre de localisations) et augmentation de 13 200 \$ des frais associés à info excavation. Des frais associés à la surveillance de la rue Jacques-Cartier ont eu un effet à la hausse, notamment 15 200 \$ pour un logiciel de surveillance et la surveillance aérienne. De plus, un montant additionnel de 39 800 \$ est relié à la surveillance de chantier effectué par un entrepreneur qui n'avait pas effectué ce genre de travail en 2014. Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'interventions sur le réseau effectuées par un entrepreneur, soit une hausse d'environ 8 %, représente un coût additionnel de 39 000 \$. L'écart restant se compose de plusieurs petits éléments, pour 12 600 \$. »

« (9) L'augmentation des charges du service de l'administration s'explique par une hausse de la charge salariale de 500 000 \$, compensée par une baisse des autres charges d'opération de ce centre de coûts de l'ordre de 339 000 \$. La hausse de la charge salariale s'explique par un ajout de personnel (66 000 \$), le règlement d'une situation des ressources humaines (non récurrent, 214 000 \$), ainsi que par le règlement de la séparation d'un employé, à l'initiative de la compagnie (220 000 \$, non récurrent). Les autres charges d'opération comportent les variations suivantes : réduction des charges du fonds de pension (400 828 \$) - portion activités réglementées, réduction des frais juridiques (51 000 \$), compensées par des hausses dans la bonification aux employés, dans les programmes de santé pour les employés et autres petites variations. » [nous soulignons]

Demandes :

- 4.1 Veuillez justifier les coûts pour la relocalisation d'un employé (109 200 \$) et les modalités usuelles de relocalisation d'un employé en respectant les normes d'Enbridge.
- 4.2 Veuillez expliquer les charges additionnelles reliées à la sécurité comparativement à 2014 qui se sont ajoutées, soit 72 400 \$, pour les localisations (hausse de coûts et augmentation du nombre de localisations). Veuillez indiquer le nombre de localisations.
- 4.3 Veuillez justifier le montant additionnel de 39 800 \$ relié à la surveillance de chantier effectué par un entrepreneur qui n'avait pas effectué ce genre de travail en 2014.
- 4.4 Veuillez justifier les écarts suivants :
- le règlement d'une situation des ressources humaines (non récurrent, 214 000 \$);
 - le règlement de la séparation d'un employé, à l'initiative de la compagnie (non récurrent, 220 000 \$).
- 4.5 Veuillez indiquer les montants pour les années 2015 et 2014 des charges de fonds de pension, par composante et expliquer la réduction des charges du fonds de pension de 400 828 \$.
- 4.6 Veuillez quantifier et expliquer les hausses dans la bonification aux employés et dans les programmes de santé pour les employés.

5. Référence : Pièce B-0011, document 1.3, p. 1.

Préambule :

Gazifère présente une analyse comparative des services entre compagnies affiliées, soit une hausse de 161 400 \$ (11,5 %) en 2015 par rapport à 2014, qui se détaille comme suit :

	2015 (000\$)	2014 (000\$)	Ecart (000\$)
	1	2	3=1-2
Administration	1,308.6	1,178.3	132.3
Informatique	878.1	534.4	143.7
Autres	80.3	140.8	(60.5)
	<u>2,066.9</u>	<u>1,851.4</u>	<u>215.5</u>
Montant transféré aux activités non réglementées	(503.4)	(449.3)	(54.1)
	<u>1,563.6</u>	<u>1,402.1</u>	<u>161.4</u>
Total imputé aux charges d'exploitation réglementées			

Gazifère explique cette hausse de 161 400 \$ comme suit :

« Les services entre compagnies affiliées de nature administrative augmentent principalement du fait de l'introduction d'un nouveau système informatisé pour la gestion des comptes à payer (40 000 \$), ainsi que d'une variation à la hausse des charges en provenance de Enbridge inc., les clés de répartition pour imputer ces dernières demeurant constantes par rapport aux années antérieures. La gamme des services offerts par Enbridge inc. évolue d'année en année. Par exemple, un nouveau service centralisé d'information concernant les politiques et procédures des ressources humaines, accessible par téléphone, courriel ou par soumission en ligne via l'intranet de l'entreprise est entrée en fonction fin 2014 et contribue à l'augmentation constatée ci-dessus (11 000 \$). »

La variation des frais entre compagnies affiliées de nature informatique s'explique par une augmentation concernant le soutien aux infrastructures, une augmentation concernant les frais de certains logiciels (leaksurvey, eqat, ...), un frais lié à un audit de sécurité informatique (dépense ponctuelle, 24 600 \$), ceci étant partiellement compensé par une diminution de frais relatifs à un outil de partage des données, la version étant stabilisée (UCIR, 39 000 \$).

Enfin, la variation des autres services entre compagnies affiliées s'explique par une diminution des frais de formation données par une société affiliée depuis que Gazifère dispose d'un formateur au sein de son équipe (49 000 \$), ainsi qu'à une diminution des frais de consultation pour les services de régulation et mesure. »

Demandes :

- 5.1 Veuillez quantifier et expliquer la variation à la hausse des charges en provenance d'Enbridge inc. faisant partie de l'écart de 132 300 \$ (11,2 %), bien que les clés de répartition pour imputer ces dernières demeurent constantes par rapport aux années antérieures. Veuillez fournir les composantes.
- 5.2 Veuillez expliquer et quantifier les composantes de l'écart de 143 700 \$ (26,9 %) relié à l'informatique.

Comptes différés maintenus hors base de tarification

- 6. Références :**
- (i) Pièce B-0069, document 1.5, p. 1;
 - (ii) Pièce B-0053, document 1, annexe 1.

Préambule :

- (i) Gazifère présente le sommaire des soldes mensuels des comptes différés maintenus hors base de tarification, dont les soldes au 31 décembre 2015.

(ii) Gazifère fournit les états financiers vérifiés au 31 décembre 2015, qui incluent les comptes différés dans les notes suivantes :

Note 4 : Comptes différés à recevoir 1 826 000 \$;
 Note 8 : Comptes différés à payer -341 000 \$.

Demandes :

- 6.1 Veuillez fournir la conciliation de chaque composante (référence (i)) avec les états financiers vérifiés (référence (ii)).
- 6.2 Veuillez fournir les composantes des comptes différés à recevoir et à payer des notes 4 et 8 des états financiers vérifiés au 31 décembre 2015 (référence (ii)).

Indices de qualité du service

7. **Références :** (i) Pièce B-0027, p. 1 et R-3924-2015, Pièce B-0028, p. 1;
 (ii) Pièce B-0030, p. 1 et R-3924-2015, Pièce B-0031, p. 1.

Préambule :

(i)

	Nombre d'appels total		Nombre d'appels répondus à l'intérieur de 35 min.		% d'appels répondus à l'intérieur de 35 min.	
	au 31 déc. 2015 ¹	au 31 déc. 2014 ²	au 31 déc. 2015 ¹	au 31 déc. 2014 ²	au 31 déc. 2015 ¹	au 31 déc. 2014 ²
Janvier 2015	184	203	184	202	100,00%	99,51%
Février 2015	165	102	165	102	100,00%	100,00%
Mars 2015	124	117	124	117	100,00%	100,00%
Avril 2015	105	110	100	110	95,24%	100,00%
Mai 2015	90	102	84	101	93,33%	99,02%
Juin 2015	96	96	89	96	92,71%	100,00%
Juillet 2015	84	77	80	76	95,24%	98,70%
Août 2015	66	88	64	88	96,97%	100,00%
Septembre 2015	86	87	85	85	98,84%	97,70%
Octobre 2015	106	107	104	105	98,11%	98,13%
Novembre 2015	111	138	109	133	98,20%	96,38%
Décembre 2015	109	142	104	135	95,41%	95,07%
Total	1326	1369	1292	1350	97,44%	98,61%

¹ Pièce B-0027, Doc. 1.2, p. 1

² R-3924-2015, Pièce B-0028, Doc. 1.2, p. 1

(ii)

Segments de marché		Résultats %	
		Pièce B-0030, Doc. 1.5, p. 1	R-3924-2015, Pièce B-0031, Doc. 1.2, p. 1
Clientèle résidentielle	Ayant reçu un service	94,74%	97,92%
	N'ayant pas reçu un service	94,68%	93,48%
Clientèle CII	Ayant reçu un service	97,80%	98,90%
	N'ayant pas reçu un service	95,56%	97,73%
Résultat pondéré de la clientèle final		94,84%	95,10%

Demandes :

- 7.1 Veuillez expliquer la baisse du pourcentage d'appels répondus à l'intérieur de 35 minutes pour les mois d'avril, mai, juin et août, en tenant compte que le nombre d'appels de ces mois est inférieur ou égal à ceux de l'année 2014.
- 7.2 Veuillez expliquer et commenter la baisse de la satisfaction de la clientèle en 2015, particulièrement dans les segments de marché suivants :
- Clientèle résidentielle – ayant reçu un service;
 - Clientèle CII – n'ayant pas reçu un service.

Calcul du partage de l'excédent de rendement

- 8. Références :** (i) Pièce B-0032, document 1, p. 1;
 (ii) Dossier R-3924-2015 Phase 3, B-0117, document 1.1, p. 1.

Préambule :

(i) À la note 5, Gazifère indique que :

« Selon la formule de partage approuvée par la Régie dans sa décision D-2010-112. Il est à noter que tel qu'annoncé lors de la présentation du projeté 2015 lors de la Cause 2016 (voir requête 3924-2015, GI-25, document 1.1, note 1), Gazifère a vendu un gazoduc non installé, en stock. Il en a découlé une perte sur disposition de 11 079 \$ (avant impôt) qui est retraitée dans le calcul du partage de l'excédent - part clients, afin que ces derniers ne soient pas impactés par cette perte sur disposition. »

(ii) À la note 1, Gazifère indique que la perte sur disposition de 99 000 \$ d'un gazoduc non installé, en stock, n'impactera pas les clients en fermeture 2015 puisqu'elle sera affectée à 100 % à l'actionnaire.

Demandes :

- 8.1 Veuillez expliquer et fournir le détail de la perte sur disposition de 11 079 \$ (avant impôt).
- 8.2 Veuillez expliquer la différence entre la perte sur disposition de 11 079 \$ (avant impôt) et celle présentée au dossier R-3924-2015 de 99 000 \$ (avant impôt).

Suivi du projet d'investissement pour la mise en œuvre du programme de francisation

9. **Références :** (i) [Pièce B-0062, document 2, p. 5;](#)
 (ii) [Pièce B-0011, document 1.3, p. 1.](#)

Préambule :

(i) Gazifère présente le détail des charges d'exploitation liées au programme de francisation au montant de 87 054 \$ en 2015.

(ii) Gazifère présente au tableau suivant les composantes des salaires et autres charges :

	2015 (000\$)	2014 (000\$)	Ecart (000\$)
	1	2 (5)	3=1-2
SALAIRES ET AUTRES CHARGES			
Opération et entretien	2,510.2	2,177.6	332.6
Ventes	616.0	575.1	40.9
Service à la clientèle, gestion des travaux et répartition	2,464.9	2,393.5	71.4
Administration	4,237.2	4,075.3	162.0
Affaires réglementaires	449.8	492.7	(43.0)
Communication	388.0	326.9	61.1
Amortissement des soldes des CFR de redressement selon la décision D-2010-112	571.5	518.8	52.6
Comptes différés charges réglementaires, PGEE, SPEDE et autres	1,213.0	878.7	334.2
Amortissement des comptes de stabilisation	214.7	614.9	(400.1)
	12,665.2	12,053.5	611.8

Demandes :

- 9.1 Veuillez indiquer si le montant de 87 054 \$ attribuable au programme de francisation est inclus dans les rubriques « Salaires et autres charges » en 2015. Sinon, veuillez expliquer.
- 9.2 Veuillez ventiler le montant de 87 054 \$ en 2015 et celui en 2014, le cas échéant, selon le même format que le tableau de la référence (ii). Veuillez indiquer et expliquer les écarts.

10. **Références :** (i) [Pièce B-0062, document 2, p. 8;](#)

(ii) [Pièce B-0032, document 1, p. 1.](#)

Préambule :

(i) Gazifère indique l'écart, entre le programme de francisation tel qu'il s'est concrétisé dans l'année 2015 et les prévisions, résulte en un excédent de rendement de 150 282 \$, dont la part revenant à l'actionnaire représente un montant de 112 712 \$.

Impact sur le coût de service du programme de francisation tel que présenté dans la Cause tarifaire 2015 (1)	229,464
Impact sur le coût de service du programme de francisation, selon les éléments de la Fermeture 2015 (2)	79,182
Ecart	150,282
<hr/>	
Part de l'actionnaire (75%)	112,712

(1) Voir R-3884-2014 (Cause tarifaire 2015), GI-17, document 2.3.6, page 1 de 2, ligne 2, colonne 18.

(2) Voir annexe II, page 1 de 2, ligne 2, colonne 18.

(ii) Gazifère présente au tableau suivant le calcul du partage de l'excédent de rendement avant impôt de 146 390 \$:

CALCUL DU PARTAGE DE L'EXCÉDENT DE RENDEMENT:

	Distributeur avant absorption de la perte sur disposition	Perte sur disposition (5)	Distributeur après absorption de la perte sur disposition	Clients sans absorption de perte sur disposition	Total partagé après absorption de la perte sur disposition	Total avant absorption de la perte sur disposition
Les premiers cent (100) points de base au dessus du rendement à 75% / 25% (5)	86,332	8,098	78,234	28,777	107,011	115,109
Les prochains deux cent cinquante (250) points de base	50% / 50% (5)	0	0	0	0	0
Au-delà des trois cent cinquante (350) points de base	0% / 100% (5)	0	0	0	0	0
Partage de l'excédent de rendement après impôts	86,332	8,098	78,234	28,777	107,011	115,109
Partage de l'excédent de rendement avant impôts	118,101	11,079	107,023	39,367	146,390	157,468

Demandes :

10.1 Veuillez confirmer qu'en excluant l'excédent de rendement attribuable au programme de francisation au montant de 150 282 \$, l'excédent de rendement en 2015 passerait de 146 390 \$ (avant impôt) à un manque à gagner de 3 892 \$ (avant impôt). Veuillez expliquer.

10.2 Veuillez commenter la possibilité que soit créé un compte de frais reportés dans lequel seraient captés à partir du 1^{er} juillet 2016 les écarts entre le réel et le budget des charges associées au programme de francisation.

Ajustement du coût du gaz naturel

- 11. Références :**
- (i) Pièce [B-0033](#);
 - (ii) R-3924-2015, [B-0090, p. 2](#), réponse 2.1.

Préambule :

- (i) Gazifère présente l'allocation du compte ajustement du coût du gaz naturel.
- (ii) Dans le cadre de son dossier de fermeture règlementaire de ses livres pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, Gazifère présente la conciliation du solde du compte ajustement du coût du gaz au 31 décembre avec le montant pour lequel elle demande de procéder à une liquidation.

Demandes :

- 11.1 Veuillez indiquer les sources et fournir les calculs sous-jacents aux montants présentés aux lignes 9, 14, 16, 18, 20, 24, 27, 29 et 31 de la référence (i).
- 11.2 Veuillez indiquer si Gazifère serait en mesure de fournir les informations demandées à la question précédente, dans le cadre de chaque dossier de fermeture. Veuillez élaborer.
- 11.3 À la référence (i), veuillez indiquer les raisons pour lesquelles les montants présentés aux lignes 3 et 4 n'ont pas été complètement liquidés, tel qu'indiqué à la ligne 9. Veuillez élaborer.
- 11.4 En lien avec les informations fournies par Gazifère à la référence (ii), veuillez expliquer l'utilisation d'un solde du compte d'ajustement du coût du gaz au 31 décembre 2014 de 423 184 \$, tel qu'indiqué à la ligne 1 de la référence (i).

Plan global en efficacité énergétique

- 12. Références :**
- (i) [Pièce B-0045, p. 4;](#)
 - (ii) [Pièce B-0045, p. 4;](#)
 - (iii) [Dossier R-3924-2015, pièce B-009, p. 19;](#)
 - (iv) [Pièce B-0045, p. 14;](#)
 - (v) [Pièce B-0045, p. 14;](#)
 - (vi) [Pièce B-0045, p. 13;](#)
 - (vii) [Pièce B-0045, p. 12 et 13;](#)
 - (viii) [Pièce B-0045, p. 14 et 15;](#)
 - (ix) [Dossier R-3924-2015, pièce B-0053;](#)
 - (x) [Pièce B-0045, p. 8;](#)
 - (xi) [Pièce B-0048, p. 16;](#)
 - (xii) [Pièce B-0048, p. 5 et 6;](#)
 - (xiii) [Pièce B-0048, note de bas de page numéro 5, p. 6.](#)

Préambule :

(i)

Secteur	Économies annuelles prévues (m ³) ¹	nettes totales	Économies annuelles réelles calculées par Dunsky	nettes totales	%
Résidentiel	39 982		23 009		58 %
C&I	200 453		97 223		49 %
Total	240 435		120 232		50 %

(ii) « Le processus de suivi budgétaire utilisé en 2014 est le même que celui utilisé par Gazifère pour le suivi du budget de ses PGEÉ antérieurs.

Gazifère effectue mensuellement le suivi des résultats de ses programmes et de son budget de gestion. Il s'agit d'un exercice qui lui permet de capter les écarts budgétaires, d'orienter les efforts de promotion et d'effectuer un constat éclairé sur la progression de l'offre. » [nous soulignons]

(iii) « Le PGEÉ 2015 a atteint 50 % des objectifs volumétriques prévus au dossier tarifaire 2015. Les économies d'énergie réelles sont de 120 232 m³ par rapport à des prévisions de 240 435 m³. Les dépenses sont de 139 976 \$, ce qui correspond à 49 % du budget total prévu. »

(iv) **3.5 Thermostats programmables**
 [...]

Au même titre que pour le programme Unité de chauffage infrarouge, Gazifère a entrepris un exercice de consultation avec différents installateurs dans le marché commercial afin de valider la perception de ces derniers à l'égard de ce programme ainsi que le potentiel de cette mesure dans la région. Les conclusions de cet exercice permettront à Gazifère d'adapter ses efforts de commercialisation en 2016 et d'effectuer un suivi sur la pertinence de maintenir ou non ce programme dans le cadre du prochain PGEÉ. »

(v) « *Pour l'année 2015, 2 clients représentant l'installation de 16 thermostats ont bénéficié de ce programme, ce qui correspond à 32 % des participants prévus (le nombre de participants étant lié au nombre de thermostats installés).* »

(vi) « **3.4 Unité de chauffage infrarouge**
 [...]

Pour l'année 2015, aucun client ne s'est prévalu de l'aide financière offerte dans le cadre de ce programme. »

(vii) « **3.3. Chaudières à condensation**
 [...]

Considérant le taux de participation et la révision à la baisse des économies unitaires proposée par Dunsky, Gazifère n'a atteint que 26 % de son objectif d'économies d'énergie pour ce programme.

Programme	Économies annuelles prévues (m3)	nettes totales	Économies annuelles réelles calculées par Dunsky	nettes totales	%
Chaudière à condensation	87 520		22 736		26 %

[...]

En 2015, les dépenses d'aides financières de ce programme s'élèvent à 32 650 \$, ce qui représente 53 % du budget prévu. »

(viii) « **3.5 Thermostats programmables**
 [...]

Considérant le taux de participation et la révision à la baisse des économies unitaires proposée par Dunsky, Gazifère n'a atteint que 6 % de son objectif d'économies d'énergie pour ce programme.

Programme	Économies annuelles prévues (m3)	nettes totales	Économies annuelles réelles calculées par Dunsky	nettes totales	%
Thermostat programmable	36 435		2 179		6 %

Budget

En 2015, les dépenses d'aides financières du programme s'élèvent à 1 600 \$, ce qui représente 32 % du budget prévu. »

(ix) Extrait du Tableau de résultats des programmes du PGEÉ 2014 :

Résultats des programmes du PGEÉ 2014 – Participants nets d'opportunistes. Année de référence 2014.									
Programme	Nombre de participants			Économies totales (m ³)			Budget (\$)		
	Plan Net	Réel Net	% Net	Plan	Réel	% Net	Plan	Réel	% Net
Chaudière à condensation	7	8	108 %	52 596	33 731	64 %	32 440	43 200	133 %
Thermostats programmables	40	9	22 %	36 435	914	3 %	5 000	1 100	22 %

(x) « *En 2015, le service de l'efficacité énergétique de Gazifère aura eu à composer avec plusieurs impondérables, dont [...] la préparation d'un dossier traitant de la nouvelle approche pour évaluer la rentabilité des interventions en efficacité énergétique [...]* » [nous soulignons].

(xi) « *Afin d'obtenir un portrait plus précis de la rentabilité réelle du PGEÉ de Gazifère pour une année donnée, l'exercice devrait porter tant sur les gains réels que sur les coûts incrémentaux réels, la rentabilité des programmes, tels que mesurés par le TCTR, étant également fortement affectée par la portion coût des mesures. Cet exercice serait cependant plus onéreux que l'analyse actuelle, nécessitant notamment des entretiens avec les participants et installateurs des équipements.* »

(xii) « *La source principale d'incertitude touchant à l'approche proposée réside dans la réduction du Facteur d'énergie moyen des chauffe-eaux installés. La correction proposée par Econoler s'appuie sur une étude de 2010 réalisée par le Center for Energy and Environment pour le compte du Minnesota Office of Energy Security.⁵ Cette étude présente les résultats d'une étude in-situ des performances énergétiques de chauffe-eau résidentiel, et notamment de l'impact de la consommation d'eau réelle (en volume et en profil de consommation) sur le facteur d'efficacité réel des appareils.*

Une révision de l'étude initiale a pu confirmer la justesse de la méthodologie et des hypothèses retenues malgré le nombre limité de sites (30 sites) ayant participé à l'étude. Ainsi, nous retenons les hypothèses énoncées par Econoler ainsi que les gains unitaires pour ce programme de 55,4 m³/chauffe-eau. » [nous soulignons]

(xiii) « ⁵*Center for Energy and Environment. Actual Savings and Performance of Natural Gas Tankless Water Heaters – Prepared for Minnesota Office of Energy Security, 30 août 2010.* » [nous soulignons].

Demandes :

- 12.1 Veuillez expliquer, par secteur, l'écart obtenu pour l'année 2015 entre les économies nettes annuelles totales réelles calculées par « Dunsky expertise en énergie » (m³) et celles prévues (m³) (référence (i)).
- 12.2 Considérant que 50 % des économies prévues ont été atteintes par le PGEÉ 2015 utilisant 49 % du budget total prévu (référence (iii)), veuillez indiquer si le Distributeur a posé, dès 2015, des gestes concrets visant à « *orienter ses efforts de promotion et à effectuer un constat éclairé sur la progression de l'offre* » pour les programmes de son PGEÉ (référence (ii)). Si cela a été le cas, veuillez élaborer sur les gestes posés. Dans le cas contraire, veuillez expliquer.
- 12.3 La Régie prend note à la référence (iv) de l'exercice de consultation que le Distributeur a entrepris à l'égard de la perception et du potentiel des programmes « Thermostats programmables » et « Unité de chauffage infrarouge ». Malgré cette remarque, veuillez élaborer sur les possibles causes de la faible participation au programme « Thermostats programmables » ainsi que de l'absence de participation au programme « Unité de chauffage infrarouge » en 2015 (références (v) et (vi)). Veuillez également donner plus de précisions sur l'exercice de consultation entamé (référence (iv)).
- 12.4 Veuillez expliquer le fait que les économies nettes totales obtenues pour le programme « chaudières à condensation » représentent 26 % de la prévision tandis que le coût total associé à ces économies représente 53 % du budget prévu (référence (vii)), compte tenu que des résultats similaires ont été observés en 2014 (des économies et des coûts réels représentant 64 % et 133 % des prévisions, respectivement, tels que présentés à la référence (ix)).
- 12.5 Veuillez expliquer le fait que les économies nettes totales obtenues pour le programme « thermostats programmables » représentent 6 % de la prévision tandis que le coût total associé à ces économies représente 32 % du budget prévu (référence (viii)), compte tenu que des résultats similaires ont été observés en 2014 (des économies et des coûts réels représentant 3 % et 22 % des prévisions, respectivement, tels que présentés à la référence (ix)).
- 12.6 Veuillez expliquer la nouvelle approche envisagée pour évaluer la rentabilité des interventions en efficacité énergétique (référence (x)). Veuillez indiquer également si cette approche tient compte du constat du consultant « Dunsky expertise en énergie » à la référence (xi) et, le cas échéant, veuillez expliquer de quelle façon.

12.7 Veuillez expliquer pourquoi la correction proposée par Econoler dans le cadre du programme d'abaissement de la température pour le Facteur d'énergie moyen des chauffe-eau installés par Gazifère, ayant notamment des réservoirs, s'appuie sur une étude réalisée sur des chauffe-eau sans réservoir (références (xii) et (xiii)).

États financiers vérifiés

13. Référence : Pièce B-0053, document 1, annexe 1.

Préambule :

Gazifère fournit les états financiers vérifiés au 31 décembre 2015 et le rapport du vérificateur, en version anglaise.

Dans les dossiers de fermeture précédents, Gazifère fournissait la version française.

Demandes :

13.1 Veuillez expliquer pourquoi Gazifère dépose les états financiers vérifiés au 31 décembre 2015 et le rapport du vérificateur, en version anglaise plutôt que la version française.

13.2 Veuillez déposer la version française, si disponible.